

CHOISEY

COMM'UNE INFO

Le magazine de la commune - Janvier 2022



L'ensemble du Conseil Municipal
vous présente ses meilleurs vœux

SOMMAIRE

EDITO	2
4	RÉTROSPECTIVE
14	INTERCOMMUNALITÉ
17	VRD, BOIS ET BÂTIMENTS
JEUNESSE	20
ASSOCIATIONS	22
DYNAMISME	25
INFOS PRATIQUES	27
BLOC NOTE	30
AGENDA	31
ETAT CIVIL	31



EDITO

Chères cabotines, chers cabotins,

Le 15 juillet 2021, j'ai été élue Maire de Choisey.

Depuis cette date, j'ai à cœur d'honorer mon engagement en tant que 1^{ère} magistrate de la commune et de faire vivre mes valeurs et ma vision de la vie politique : le bien vivre ensemble, le respect des fondements du service public, la loyauté, la transparence, l'honnêteté, la rigueur, le travail et l'intérêt général.

Au quotidien, je travaille sans relâche pour mener à bien mes missions, vous servir au mieux et faire valoir les intérêts de notre commune.

Depuis le 1^{er} octobre, j'ai décidé de me consacrer entièrement à l'administration de notre collectivité. La fonction de Maire et les responsabilités qui m'incombent désormais sont difficilement compatibles avec une activité professionnelle intense. Présence et disponibilité sont des leviers majeurs dans le suivi des dossiers et la réalisation de projets.

Administrer la commune, contribuer et participer aux nombreuses instances communautaires, exécuter les décisions du conseil municipal, exercer par délégation ses attributions, exercer les pouvoirs de police administrative et judiciaire, demandent investissement et disponibilité.

J'ai le privilège d'être entourée par une équipe dynamique pleine de talents et de compétences, toujours impliquée, motivée et qui se mobilise à mes côtés pour servir les intérêts communaux.

Soyez assurés de notre détermination collective à œuvrer pour l'intérêt des Cabotins.

Ce début d'année est habituellement celui des réjouissances collectives et du partage.

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis maintenant bientôt deux ans, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne année 2022; je souhaite que l'horizon qui se profile devant nous soit plus convivial et plus « léger » malgré le contexte et les incertitudes qui pèsent encore. Que l'année à venir se déroule sous de meilleurs auspices !

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures sanitaires difficiles mais nécessaires, dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, à préserver votre santé et celle des autres, c'est indispensable.

Le monde associatif de notre village subit également les conséquences de cette situation sanitaire. Nombre de rassemblements et de manifestations ont dû être modifiés dans leur organisation ou tout simplement annulés. Les présidents et leurs équipes bénévoles ont fait preuve de raison pour préserver la santé de tous et renoncer quand cela était nécessaire. Je salue ici leur engagement et les en remercie.

J'accorde une grande place à la bienveillance et au bien vivre ensemble. Ils doivent être les piliers de ce qui nous lie et nous rassemble.

Je m'attacherai à soutenir nos associations pour qu'elles puissent développer leur activité, trouver de nouveaux bénévoles et ainsi vous offrir des animations et manifestations.

La vie citoyenne passe par la participation du plus grand nombre aux évènements que la municipalité s'attachera à impulser pour proposer des moments de fraternité. Des projets sont déjà à l'étude.

Choisey se tourne aussi vers demain. C'est notre responsabilité d'élus que d'accompagner notre commune sur ce chemin. Nous le faisons avec la confiance que vous nous avez accordée et avec l'élan nécessaire.

En termes de travaux structurants, l'année 2022 sera celle des premiers « coups de pioche » pour les travaux de réparation et de sécurisation du pont du Doubs, ceux de la construction de la résidence Mahaut d'Artois et de la rénovation de voirie chemin du Truchot et des Rouhaudes.

D'autres projets seront également repris, notamment celui concernant le réaménagement de notre centre bourg, appelé « projet cœur de village ». La rue d'Aval sera une des priorités de ce projet majeur, qui répondra à plusieurs enjeux : la vitesse, le stationnement et la prise en compte des déplacements doux.

J'avais prévu de vous rencontrer à l'occasion de la cérémonie des vœux. Je suis très attachée à ce moment de partage avec vous, signe d'une proximité et d'échanges que je souhaite instaurer entre vous et l'équipe municipale. Une réunion publique sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à lire ce premier numéro de l'année, quelque peu « relooké », que celui que le comité de rédaction a pris en l'écrivant.

Bonne lecture à tous et meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2022 !

*Hélène Thevenin
Maire de Choisey*



LES ÉLUS DÉPLORENT...

...le nombre toujours trop important d'incivilités dans le village.



Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.



Abandonner ses déchets est un délit.

Les élus se sont engagés dans la lutte contre les dépôts sauvages. Ces déchets enlaidissent nos rues et sont source de pollution.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique, peut entraîner une amende s'élevant à :

- 68 € si l'amende est réglée immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À savoir, si un véhicule a été utilisé pour transporter les déchets, l'amende peut aller jusqu'à 1500€ et le véhicule peut être confisqué.

Les auteurs identifiés de ces dépôts sauvages seront verbalisés.

Si vous êtes témoin de tels actes, merci de bien vouloir le signaler au 03 84 79 60 40.

OPÉRATION BRIOCHES



Cette année, 12 331 brioches ont été vendues au profit de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) d'Arbois.



À Choisey, ce sont 150 brioches qui ont trouvé acheteurs, grâce aux 6 binômes de bénévoles qui ont sillonné le village du 20 au 26 septembre 2021.

La somme de 782€ a pu être récoltée sur Choisey. Elle a été intégralement reversée à l'association et participera au projet d'aménagement de sanitaires, au plus proche du lieu de travail des résidents salariés de l'ESAT de Cramans.

Bravo aux bénévoles et merci aux Cabotins pour leur accueil chaleureux et leur générosité.

Certains n'ont pas eu le passage des binômes car l'opération a été victime de son succès. L'année prochaine, le nombre de brioches à vendre sera revu à la hausse afin de satisfaire au mieux la demande.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie au 03 84 79 60 40.

RÉTROSPECTIVE

RANDONNÉES DES 30 CLOCHERS

Pas de coup de pompe grâce au ravito !



Choisey était, cette année, sur un des parcours des fameuses randonnées des 30 Clochers.



C'est donc la tête dans le guidon que bénévoles du Comité des Fêtes et élus Cabotins ont assuré le ravitaillement des nombreux cyclistes venus mouiller le maillot, dimanche 29 août, à la 16ème édition organisée par l'ACDTR (Avenir Cycliste Damparis Tavaux Région).

Une fois ravitaillés, les courageux sportifs ont pu se remettre en selle pour boucler leur étape de 15 kilomètres.

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE

Le World Clean Up Day est une opération planétaire, lancée par l'association à but non lucratif Let's do it Foundation, ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Cette journée de nettoyage est une opération mondiale qui a lieu chaque année le 3ème samedi de septembre.

Le 18 septembre dernier, il aura suffi de 23 paires de bras, d'un tracteur, d'un camion et d'un peu d'huile de coude pour ramasser en 3 heures seulement un peu moins de 200 kilos de déchets éparpillés sur la commune, soit environ 5 m³ d'immondices.

La totalité de l'opération s'est déroulée sous un magnifique soleil et s'est conclue par un petit apéritif bien mérité.



La municipalité compte renouveler cette action en 2022 et souhaite également organiser une seconde journée de nettoyage, version printemps : le 3ème samedi de mars.

Réservez vos agendas !

*Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en mairie
au 03 84 79 60 40
ou sur le site grâce au formulaire de contact.*

VOTRE MAIRIE EN 1 CLIC !

- o 21 rue d'Amont / 39100 Choisey
- o [Horaires d'ouverture](#)
- o **Tél.** : 03 84 79 60 40
- o **Fax** : 03 84 79 60 49
- o [Formulaire de contact](#)

OCTOBRE ROSE

Le sport pour vaincre : c'est ce qu'ont prouvé une vingtaine de femmes, françaises et roumaines, membres de l'association Casiopeea, en réalisant le trajet Paris-Bucarest en vélo.

1 mois, 4 000 km parcourus, 10 pays traversés.

Élus et administrés ont pu les rencontrer, lors de leur halte sur Choisey, mardi 21 septembre 2021.



CASIOPEEA : Association dont le but est de soutenir, développer, accompagner des projets autour du sport et de la santé par l'organisation d'événements permettant d'aider les personnes fragilisées comme les femmes atteintes d'un cancer du sein.



Tout au long du mois d'octobre, la mairie s'est parée de rose du coucher du soleil jusqu'à minuit. Le but étant de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et de soutenir celles qui se battent.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Comme chaque année, la commune a reconduit son partenariat avec l'ALCG pour permettre à chaque foyer de bénéficier gratuitement d'un ramassage des objets encombrants qu'il souhaitait débarrasser.

Les équipes de l'ALCG se sont rendues, jeudi 23 septembre, devant les logements des 28 foyers qui s'étaient préalablement inscrits en mairie.

Ce service rendu à la population a été facturé à la commune 620 €. La facturation tient compte du volume collecté,

des voyages effectués et des frais de déchetterie.

Cette opération sera reconduite en 2022. Ce sera le jeudi 22 septembre.

Horaires d'ouverture
Du Mardi au Vendredi : 14h – 17h45
Samedi : 10h – 12h / 14h – 17h45

Tel : 03.84.82.23.15



Le débarras et collecte
Tel : 03.84.82.60.27
E-mail : dole.collecte@alcg.fr

RÉTROSPECTIVE

LE SOUS-PRÉFET EN VISITE À CHOISEY

Le 7 octobre 2021, sur invitation de Madame le Maire, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Dole est venu à la rencontre de l'équipe municipale.

L'opportunité pour la 1^{ère} magistrate d'interpeller celui-ci sur l'engagement des jeunes élus et les difficultés souvent rencontrées pour concilier mandat municipal et activité professionnelle.

Puis ce fut le tour d'horizon des projets à venir, pour lesquels les élus comptent sur le soutien de l'État : pont du Doubs et Cœur de village notamment.

Hélène Thevenin a également sensibilisé le Sous-Préfet à la problématique de la vitesse dans le village.

Après les échanges, toute l'équipe s'est déplacée sur le terrain pour une visite guidée du village.



VISITE DE LA STEP

Le 8 octobre Hélène Thevenin et Olivier Barthe, 2^{ème} adjoint en charge des VRD, se sont rendus à la station d'épuration de Choisey pour y effectuer une visite du site avec d'autres maires des communes du Grand-Dole. Ce fut l'occasion de mieux comprendre le réseau d'assainissement et les enjeux de la collecte des eaux usées.



CHASSE AUX SORCIÈRES D'HALLOWEEN

Samedi 30 octobre 2021, de 14h à 18h, une soixantaine de jeunes Cabotins ont résolu des énigmes imaginées par la commission animation et éparpillées dans le village. Ils ont eu la bonne surprise de gagner un diplôme de chasseur de sorcières, des bonbons offerts par la municipalité, ainsi que des jouets offerts par le responsable de «Buffalo Grill».



Merci aux bénévoles de l'APE et du Comité des fêtes d'avoir permis que cette journée se passe sous les meilleurs auspices et merci au généreux restaurateur.



BONS PLANS

Le Conseil Municipal a offert la carte Avantages Jeunes à 25 Cabotins ayant entre 12 et 22 ans.

Ils vont pouvoir profiter de plus de 3 200 bons plans en Bourgogne / Franche-Comté.

Les petits veinards !!!

RÉTROSPECTIVE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Plus de 70 personnes se sont rassemblées, à l'occasion du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice, pour perpétuer le devoir de mémoire. La cérémonie a été célébrée par Robert Bussone, Président de l'association des Anciens Combattants, puis Madame le Maire a fait honneur aux «morts pour la France» avec la participation d'élèves de l'école, avant de lire le très beau texte de la ministre déléguée aux Armées : Geneviève Darrieussecq.

Après la cérémonie, la Municipalité a servi un vin d'honneur sous les arcades de la mairie.



Toutes les précautions sanitaires ont été respectées.

« La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretienons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui ont donné leur vie pour la France, ceux qui l'ont servie avec dévouement et courage. »

Rappel des cérémonies célébrées sur la commune :

- **19 mars** : Journée nationale à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie.
- **Dernier dimanche d'avril** : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
- **8 mai** : Anniversaire de la victoire de la guerre 39/45.
- **11 novembre** : Commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18 et hommage rendu à tous les morts pour la France.



FORMATION

Le 26 novembre, la Police Nationale proposait aux élus une formation sur la gestion des conflits et la désescalade de la violence. Madame le Maire et les 3 adjoints se sont rendus dans les locaux du commissariat de Dole. Le Commandant Partick Fournier et le Major David Fourcade leur ont donné quelques clés pour parer à l'escalade de la violence et éviter les conflits.

Il convient de rappeler que les menaces et les actes de violence à l'encontre de personnes dépositaires de l'autorité publique donnent lieu à une répression aggravée en application des articles 433-3 et 433-5 du code pénal. Les élus Cabotins ne toléreront aucun contrevenant.



REPAS DES AÎNÉS



54 convives et 10 élus ont participé, samedi 27 novembre, au traditionnel repas des Aînés, organisé par la commission des Affaires Sociales et Culturelles.

Un délicieux menu de fête a été préparé par le traiteur Raphaël Chaffin de Champvans et l'animation a été assurée par Guy Prillard et son accordéon.

Des présents ont, comme à l'accoutumée, été remis au doyen et à la doyenne de l'assemblée : Madame Denise Noiro

(94 ans) et Monsieur Henri Martin (89 ans le lendemain du repas).

Les précautions inhérentes à la situation sanitaires ont été respectées et la journée s'est déroulée dans la bonne humeur.



Paroles d'aînés issues du Livre d'Or de cette belle journée :

« Merci d'honorer les anciens de ce charmant village de Choisey, étant cabotine depuis 1977 et immédiatement séduite. Que de bonnes relations amicales, que de souvenirs avec le club pédestre et notre chef et le club vélo!! Je ne voudrais le quitter pour rien »

« Un repas d'anciens vraiment copieux, où furent évoqués les souvenirs des pompiers, adjudant-chef quand le local était encore à la mairie, dans la partie avant gauche de la cour »

« Tous ces séniors heureux en ce jour, pourquoi ne viendraient-ils pas à la salle un après midi chaque semaine pour échanger, jouer. Ce serait super »

L'appel est lancé! Faites vous connaître au secrétariat. Une réunion sera organisée avec les séniors intéressés dès que le contexte sanitaire le permettra.

RÉTROSPECTIVE

COLIS DES AÎNÉS

38 colis «gourmands» ont été distribués avant Noël aux Aînés du village qui, pour des raisons de santé, n'ont pas pu se rendre au repas offert par la municipalité. Les élus ont joué au Père-Noël la semaine précédant le 25 décembre et se sont rendus au domicile de chacun. Ces visites furent très appréciées.



Les personnes en EHPAD n'ont pas été oubliées. 7 colis «bien-être» ont été déposés dans les établissements les accueillant, le contexte sanitaire ne permettant pas de les rencontrer.

Les colis «gourmands» ont été commandés au Relais des Producteurs à Dole.

Les colis «bien-être» ont été commandés chez Luna Lisa à Tavaux.

PLANTATION

« Il faut planter un arbre au profit d'un autre âge »
Caecilius Statius



Un érable de Montpellier (ou *Acer monspessulanum*) de belle taille a été planté mercredi 1^{er} décembre dans la cour de l'école. Nous espérons qu'il saura prendre racine et se développer de manière harmonieuse.

Le saviez-vous : L'érable de Montpellier est un arbre robuste qui peut atteindre 15 m de haut. Ses petites feuilles caduques à 3 lobes prennent en automne des teintes rouges ou d'or brillant spectaculaires. L'arbre peut vivre jusqu'à 150 ans.



DÉCORATIONS SAISONNIÈRES

L'accent a été mis devant la mairie. Les deux terre-pleins sont devenus le théâtre de petites scènes hautes en couleurs qui ont varié en fonction des saisons. Élus et employés communaux ont mis la main à l'ouvrage.



Les enfants de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) «l'Oiseau d'Or» ont, avec l'aide des animatrices, confectionné de jolies décorations de Noël avec du bois de récupération. Celles-ci ont donné un air de fête au rond point des Larges Pierres et à la Place du Pasquier.



RÉTROSPECTIVE

ÇA GAZ À CHOISEY

Jeudi 9 décembre, Hélène Thevenin a renouvelé le contrat de distribution publique de gaz avec GRDF (Gaz Réseau Distribution de France).

Ce contrat engage la commune et l'opérateur pour une durée de 30 ans.

Rappelons que la relation entre les deux signataires existe déjà depuis 20 ans.

Cette reconduction va permettre aux utilisateurs qui ne sont pas encore connectés à ce réseau, de bénéficier d'offres promotionnelles pendant les 6 mois à venir.

Avis aux intéressés !

À noter :

- 310 foyers cabotins sont d'ores et déjà raccordés.
- Le réseau déployé représente plus de 11 kilomètres de tuyaux.



LE RLPi BIENTÔT EN VIGUEUR

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal est l'unique document réglementaire qui régit les publicités, les enseignes et les pré-enseignes.



Le Grand Dole élabore son règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Commun aux 47 communes, ce règlement adaptera la réglementation nationale en matière de publicité extérieure aux enjeux locaux afin de protéger le cadre de vie, le patrimoine et les paysages.

Il permet à chaque commune de l'agglomération :

- › de protéger le cadre de vie en valorisant le patrimoine architectural et naturel et en renforçant l'attractivité et le dynamisme des zones d'activités ;
- › d'améliorer l'image du territoire (centre-ville, entrées de ville...).
- › d'instruire les demandes relatives à l'affichage extérieur ;
- › d'exercer le pouvoir de police relatif à l'affichage extérieur ;

Le RLPi permet d'adapter localement les dispositions prévues par le code de l'environnement en matière de :

- › emplacements (muraux, scellés au sol, etc.), de densité, de surface, de hauteur et d'entretien ;
- › types de dispositifs (bâches, micro-affichage, etc.) ;
- › utilisation du mobilier urbain comme support de publicité et de publicité numérique ;
- › publicités et enseignes lumineuses (et en particulier numériques) ;
- › prescriptions applicables aux pré-enseignes dérogatoires (harmonisation).

Les travaux de collaboration avec les communes, les personnes publiques associées et les personnes consultées, ainsi que la concertation avec le public, ont permis d'élaborer ce règlement dont l'objet est de concilier cadre de vie et liberté d'expression.

Il est consultable en version papier au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Place de l'Europe à Dole. Il est également consultable en version numérique et téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.grand-dole.fr/615/> en suivant les rubriques Vivre/aménagement-du-territoire/reglement-local-publicite

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Vous souhaitez déposer un dossier* : créer votre compte depuis le site internet du Grand Dole <https://sig.grand-dole.fr/guichet-unique> puis saisissez votre dossier en ligne en y joignant vos plans et autres pièces de dossier.

**Permis de construire, Déclaration préalable, Permis d'aménager, Permis de démolir, Certificat d'urbanisme.*

Vous souhaitez de l'aide pour vos premiers pas sur le Guichet Unique ? : retrouvez la fiche conseil détachable en page 16.

INTERCOMMUNALITÉ





J'ai un projet, je prépare un dossier de demande d'urbanisme.

La procédure d'obtention d'une autorisation d'urbanisme est gratuite.

Quels travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme ?

Les constructions nouvelles (même sans fondation), les piscines, les divisions de terrain à bâtir. Les travaux sur les bâtiments existants : les extensions, les modifications de l'aspect extérieur, les changements de destination.

Exemples de travaux soumis à dossiers d'urbanisme :

- **Je construis :** une maison individuelle, une extension de maison individuelle, un garage, un carport, un abri de jardin, une serre, un immeuble de logements collectifs, une autre construction (commerce, service, industrie...).
- **Je fais des travaux dans un bâtiment existant ou sur un terrain :** l'installation de nouvelles menuiseries / remplacement d'anciennes menuiseries pour un modèle différent (porte d'entrée, porte de garage, fenêtres, châssis de toitures...), l'aménagement d'une véranda, la pose de panneaux photovoltaïques, la réfection de façade ou de toiture, l'aménagement de combles ou d'un garage, l'isolation par l'extérieur, la réfection d'une vitrine, l'installation d'un store banne, transformation d'un commerce en logement ou autres changements de destination, une démolition.

Où trouver des conseils ?

- Le secrétariat de mairie peut vous conseiller sur les règles qui s'appliquent et le type de dossier à déposer.
- Le site Internet Service-Public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
- En prenant exemple sur les fiches-conseils du Grand Dole disponibles sur leur site internet (conseil sur les piscines, sur les petites extensions et sur les clôtures).

Où déposer mon dossier ?

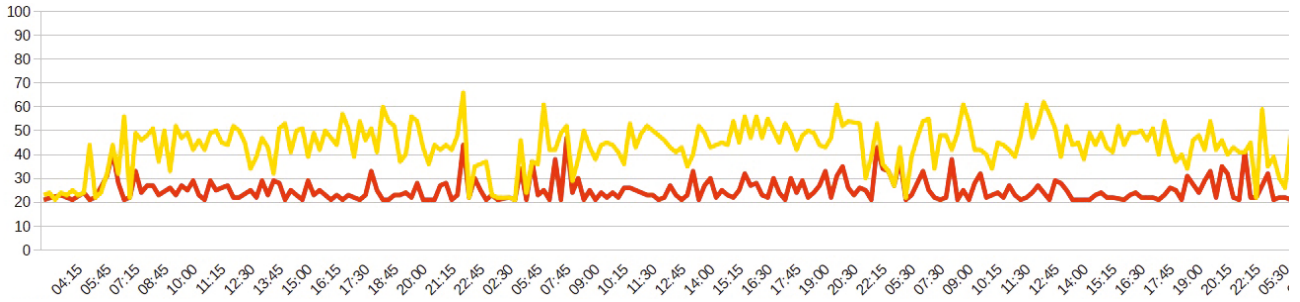
- **Dossier papier :** Les demandes doivent être adressées par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposées à la mairie de la commune dans laquelle les travaux sont envisagés.
- **Dossier numérique :** Les demandes numériques sont possibles dans certaines communes du Grand Dole. La démarche s'effectue sur : <https://sig.grand-dole.fr/guichet-unique>

J'ai un projet, je me réfère aux règles du PLUi (Plan Local d'urbanisme Intercommunal). Ce plan est consultable en mairie et sur notre site internet www.choisey.fr

VRD, BOIS ET BÂTIMENTS

30 KM/H : LE BILAN

Cela n'a échappé à personne, depuis juin 2021, un radar pédagogique a été installé Rue d'Amont. Après 6 mois d'utilisation, les premiers chiffres enregistrés par le radar pédagogique ont été analysés.



Le bilan est plutôt positif : La courbe jaune représente la vitesse à laquelle arrive le véhicule, tandis que la rouge représente la vitesse adoptée au franchissement du radar. On remarque que, majoritairement, la vitesse, si elle est excessive, diminue de façon flagrante lors du franchissement de l'appareil. Pour la sécurité de tous, ralentissez !

COUP DE JEUNE POUR NOS MONUMENTS

L'acquisition d'un nouveau nettoyeur haute pression a été l'occasion pour les employés communaux de donner un petit coup de jeune à plusieurs monuments du village. Ce nettoyage permet de les préserver et de les mettre en valeur. Et puisqu'une image vaut mille mots...





TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Une campagne d'élagage le long des voies communales a été réalisée afin de sécuriser les rues et de dégager quelques réseaux aériens.

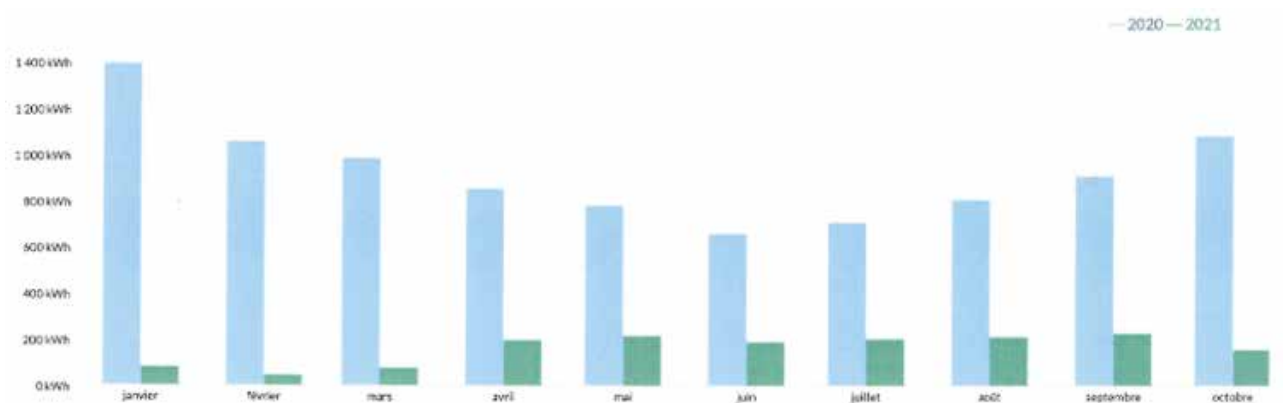
Cette coupe contribue, en plus, à la bonne croissance des arbres.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La commune a fait le choix de changer de prestataire pour la maintenance de son éclairage public. C'est l'entreprise Raichon de Poligny qui intervient à présent sur les lampadaires du village. Les anciennes ampoules des lampadaires de la Route Nationale ont été remplacées par des ampoules LED moins énergivores.

Les économies réalisées sont très importantes comme on peut le voir sur le tableau suivant.



En bleu : la consommation de 2020 avec les anciennes ampoules .

En vert : la consommation de 2021 avec les nouvelles ampoules LED

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Une partie des chaussées du Chemin de Parthey et du Chemin du Moulin a été refaite.



VRD, BOIS ET BÂTIMENTS



PONT DU DOUBS

Les démarches pour la rénovation du pont du Doubs se poursuivent. Cette rénovation est essentielle pour maintenir la circulation, ce pont devenant dangereux même pour les véhicules de 3,5 tonnes. Nous espérons le premier coup de pioche au deuxième semestre 2022. Les demandes de subventions ont été faites auprès de l'État, du conseil Départemental et du Grand-Dole.



BOIS

L'AFFOUAGE : UNE TRADITION QUI S'ESOUFFLE



Cette année, seulement 6 affouagiste se sont inscrits pour l'affouage dans la parcelle 7.

L'ONF a délivré du bois sur pied pour favoriser un ensemencement naturel des chênes présents.

INFOS EN VRAC



Les communes forestières, dont nous faisons partie, ont enfin été entendues par l'État. Le Ministre de l'Agriculture a annoncé qu'il abandonne la contribution supplémentaire qui était demandée pour rétablir le budget de l'ONF (environ 30 millions d'euros sur 3 ans).

Dans le Jura, la forêt occupe 50% du territoire. Elle est en première ligne pour s'adapter aux changements environnementaux.

Il est donc important d'en prendre soin.

Sur la parcelle 8, environ 1 100 jeunes pousses avaient été plantés et le taux de reprise est de 90% grâce à l'été très pluvieux.

Les travaux de cloisonnement au broyeur et de dégagement manuel pour favoriser la pousse des jeunes chênes s'élèvent à 948 €.



JEUNESSE

DU CHANGEMENT À L'ALSH

Mme Aurélie Damoiseau : Directrice de l'ALSH de Choisey.

Mme Marine Lemoine : Directrice multi sites Sud (ALSH Choisey, Le Deschaux, Parcey, Villette les Dole et Secteur Jeune Sud).

«Les enfants de l'accueil de loisirs ont profité de deux semaines riches en activités lors des vacances d'octobre.

La première semaine les petits monstres ont participé à une chasse au trésor, ils ont défilé dans les rues du village et ont confectionné et dégusté un succulent et horrifique buffet d'halloween!

La deuxième semaine fut une semaine culinaire autour du travail des différents types de pâtes (feuille-tée, à sucre, d'amande, brioche etc.). Nos petits mitrons en sont ressortis le ventre bien rond!» explique Mme Damoiseau, directrice du centre.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

91 élèves ont fait leur rentrée le 2 septembre.

Voici la liste des professeurs des écoles et la répartition des enfants par niveaux :

- Mme Barbaud (directrice) : 9 PS et 13 MS.
- Mme Degremont : 10 GS et 15 CP
- Mme Lavrut et Mr Ingelaere (tous les deux à mi-temps) : 12 CE1 et 7 CE2.
- Mr Ingelaere enseigne les lundis et mardis et Mme Lavrut les jeudis et vendredis.
- Mme Gauchet : 11 CM1 et 14 CM2
- La décharge de direction du jeudi est assurée par Mme Paillot.

PETITE ET MOYENNE SECTIONS

Jeudi 2 décembre, les élèves de petite et moyenne sections se sont rendus à la salle des fêtes de Damparis pour assister au spectacle «Cache-cache». Deux artistes les attendent sur la scène.



Un frère et une soeur sont couchés, prêts à s'endormir, mais l'un d'eux n'y parvient pas. C'est là que débute une partie de cache-cache où chacun retrouve le plaisir de faire peur et de se faire peur, de rigoler, de chahuter...

«Dans la salle, les éclats de rire de nos jeunes spectateurs ont retenti. C'était un moment de joie et de bonheur partagés» raconte Mme Barbaud, directrice de l'école.

GRANDE SECTION ET COURS PRÉPARATOIRE

Du 27 septembre au 21 octobre, les élèves de Mme Degremont ont pu bénéficier d'un cycle de natation de 8 séances. Le transport en bus a été financé par la mairie.



«Tous les lundis et jeudis de cette période, les enfants se sont rendus à l'Espace Tallagrand et ont pu profiter des nouvelles installations de la piscine. Cette activité très enrichissante a permis aux enfants de se familiariser avec le milieu aquatique, d'appréhender leur peur et de découvrir de nouvelles sensations» explique Mme Degremont.



Mardi 16 novembre, les mêmes élèves ont assisté au spectacle intitulé «Nathan longtemps» à la salle Gérard Philippe à Tavaux.

«Les enfants se sont amusés des acrobaties des deux artistes et ils ont été émus par le personnage du petit garçon qui cherche à sauver sa maman malade» décrit Mme Degrémont.



Jeudi 25 novembre, les 25 enfants sont allés au cinéma pour voir quatre courts métrages sur le thème de la musique.

« Ce programme était très créatif et profond. Il a permis aux enfants d'aborder la comédie musicale, la musique médiévale et les pouvoirs de la musique en tant que compagnon de vie. Les enfants étaient ravis» énonce Mme Degrémont.



COURS MOYENS



Pour les besoins de son projet professionnel, Hélène Vernotte, enseignante bien connue sur notre commune puisqu'elle y a enseigné de 2003 à 2019, a proposé à Mme Gauchet, enseignante des CM, un projet d'écriture à mettre en place avec les plus grands de nos élèves.

Soyez patients, le projet définitif vous sera dévoilé dans le prochain Comm'une info...et les résultats risquent d'en surprendre plus d'un !



EXERCICES DE SÉCURITÉ

Des exercices de sécurité doivent obligatoirement être réalisés dans les écoles.

L'exercice incendie du 14 octobre et l'alerte intrusion attentat du 2 décembre se sont parfaitement bien déroulés.

Les élèves de maternelle qui étaient à Damparis le jour de l'alerte ont réalisé l'exercice le lendemain.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année, l'APE compte 12 adhérents. L'APE organise différentes actions dans le but de favoriser les projets ou les sorties pédagogiques des enfants.

Les manifestations ont été moindres cette année en raison des restrictions liées au contexte sanitaire. Malgré tout, l'année scolaire a pu se ponctuer avec la traditionnelle kermesse, qui reste un moment fort pour les enfants et leurs parents.



«En décembre, l'école a proposé des ateliers de Noël dans chaque classe. Les enfants ont eu la joie de recevoir la visite du Père Noël. Nous leur avons distribué un goûter et avons offert une participation aux professeurs pour l'achat de jeux de société. Pendant les vacances de Noël, les enfants ont vendu autour d'eux des "cases" permettant de gagner une galette des rois, ainsi que des calendriers illustrés avec les photos de classes » explique Sophie Lab, présidente de l'association.

Les projets pour le premier semestre 2022 sont les suivants:

- › Organisation de la traditionnelle soirée fondue, qui se déroulera le 5 mars 2022 à la salle des fêtes. Le thème de la soirée sera «les musiques de tout âge»
- › Ventes de chocolats de Pâques
- › Organisation de la kermesse.

«Nous espérons que l'évolution de la pandémie va nous permettre d'organiser nos deux principales manifestations annuelles, à savoir la soirée fondue et la kermesse» ajoute la présidente.

L'APE invite tous les parents volontaires à rejoindre l'association.

«Toutes les énergies et les nouvelles idées sont les bienvenues.» conclut Mme Lab.

Contact : e-mail APE : apeecolechoisey@yahoo.com page Facebook : APE Choisey

COMITÉ DES FÊTES

«La météo, puis le retour de la pandémie, n'ont pas facilité les choses pour animer le village comme nous le souhaitions. Plusieurs manifestations ont donc malheureusement été reportées, perturbées, voire annulées. Pourtant, nous avons toujours la volonté de faire plus pour vous offrir une animation de qualité, c'est pourquoi nous vous invitons à assister à notre assemblée générale, le 4 février 2022» déclare Mr Bonnet, président du Comité des Fêtes.



FÊTE NATIONALE

Initialement prévues le soir du 14 juillet, les festivités ont du être repoussées au samedi 14 août à cause du mauvais temps.

La journée a commencé par un concours de pêche auquel ont participé 9 personnes, puis 28 doublettes se sont affrontées à un concours de pétanque.

À la nuit tombée, les feux d'artifice se sont déroulés en musique sur le stade municipal. 5 artificiers, 5 heures de montages et plus de 500 m de cables ont été nécessaires pour 10 minutes de spectacle.



La soirée s'est poursuivie par le traditionnel bal gratuit qui a pu avoir lieu en plein air sur le parking de la salle des fêtes et qui était animé par un DJ.

PUCES

Les Pucés, organisées le 25 septembre sur le parking de la salle des fêtes, ont attiré 75 exposants sur plus de 400 m linéaires.

TÉLÉTHON

Le Téléthon a eu lieu le week-end des 3 et 4 décembre. Il a débuté à 18h par une retraite aux lampions durant laquelle 30 personnes ont défilé dans le village.

Le lendemain, dès 8h du matin et sous la pluie, 24 vététistes et 5 marcheurs ont réalisé des centaines de kilomètres. Les 3 personnes qui ont réalisé le plus beau palmarès se sont vu remettre des trophées le soir même par Madame le Maire. Le Comité des fêtes a organisé ses challenges avec l'aide du Dole Athlétique Club et l'AC-DTR (club cycliste de Tavaux)



« L'ensemble des membres vous souhaite une très belle année 2022, remplie de bonheur et évidemment une très bonne santé ! » ajoute Mr Bonnet.

FOYER RURAL

«Le foyer rural s'applique depuis de nombreuses années à proposer des animations hebdomadaires. Chacun des intervenants vous accueillera avec plaisir dans les différentes activités. Au nom des membres du Foyer Rural, je vous souhaite une excellente année 2022, dynamique et créative» explique Mme Brulport, présidente du Foyer Rural.



Liste des activités proposées par le Foyer Rural :

- **Créativité manuelle** : le lundi après-midi à partir de 14h00 avec Nicole Barraux.
 - **Théâtre adulte** : le mercredi dès 20h15 sous la référence de Stéphanie Brulport.
 - **Gym douce** : le jeudi de 14h30 à 15h30 animée par Marie-Pierre Bonnin.
 - **Randonnée** : le mardi après-midi et un dimanche par mois.
- (Contacter le Foyer Rural pour le lieu de rendez-vous)

Pour toute activité dans la salle des fêtes, le pass sanitaire devra obligatoirement être présenté.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LES 3 A : ASSOCIATION LES AMIS DE L'ACCORDÉON

«Une belle réussite !

Tant attendu, le repas dansant du 21 novembre a connu un franc succès, 120 convives ont eu le plaisir de se retrouver. Nous avons dû refuser des inscriptions.

Une excellente journée avec un accueil aux sons des accordéons et claviers du Pat's Band (orchestre rattaché à l'École de musique de Tavaux, Abergement la Ronce et Damparis : EMTAD).

Un repas apprécié de tous et une animation musicale qui a fait retrouver les rythmes de la danse.



L'assemblée générale du 18 février 2021, reportée pour des raisons sanitaires, s'est tenue le 3 juillet dans un cadre champêtre, l'Étang Rouge à Mont Sous Vaudrey, a été suivie d'un pique-nique.

La prochaine assemblée générale se tiendra le 17 février à la salle des fêtes.

Une date à retenir : *« le repas dansant du 13 mars sera animé par Christophe Bourgogne » raconte Mr Card, président des 3 A.*

CHOISEY ET SON PATRIMOINE

«2021 aura été l'année de l'annulation de bien de nos projets. Nous avons tout de même publié les 2 numéros de la Noue et édité le livret sur les anciens combattants de Choisey de la guerre 39/45, qui était prévu pour les 75 ans de l'armistice en mai 2020.

Le projet d'exposition d'une partie des objets découverts sur la commune depuis plusieurs décennies fera l'objet d'une nouvelle consultation auprès des archives archéologiques de Lons le saunier. Un lieu sécurisé et assuré est nécessaire, par exemple au Musée de Dole. Un contact avec la directrice se fera en début d'année.

2022 a mal commencé. Le repas a été de nouveau annulé. Peut-être en octobre !!! Nous ne désespérons pas de maintenir les conférences d'Avril et novembre et les journées du patrimoine de Septembre.

Mme Caillet archéologue et responsable des fouilles sur Choisey a présenté les premiers résultats des fouilles du pôle innovia «Du mésolithique à la protohistoire» et ceux du complexe de la motte féodale le 26 Novembre 2021 à Dijon. Un compte rendu écrit a été demandé à Mme Caillet.

A l'initiative de Didier Lavrut, adhérent et passionné des oiseaux, une demande a été formulée en Mairie pour l'installation d'un nichoir à chouettes dans le clocher. Le projet est en bonne voie et sera présenté au printemps.

Mme Aurélie Gauchet institutrice des CM1,CM2, nous a demandé d'intervenir auprès de ses élèves pour répondre à leurs questions concernant : le canal du Rhône au Rhin, les croix du village, les lavoirs, le bistrot / épicerie Bonjour.

Mme le Maire désirerait que l'exposition «Choisey avant-après» soit à nouveau présentée, mais de façon permanente dans le village. Les panneaux peuvent résister 4 à 5 ans à l'air libre et aux intempéries mais pas au vandalisme. Nous étudions une nouvelle présentation de cette expo à la salle des fêtes plus les agrandissements des anciennes cartes postales. Nous sommes à la recherche de photos concernant les fêtes du village autour de l'église puis sur le Pasquier. Si vous en possédez venez nous rencontrer (RDC mairie le lundi matin) pour en faire des copies. Elles serviront pour l'expo» explique Mr Jeannier, président de Choisey et son patrimoine.



DYNAMISME

ÇA BOUGE SUR LA ZONE

De nouveaux commerces se sont installés :

- › Le 1^{er} février, le tunnel de lavage Spa Auto est devenu Jurawash.
- › La boutique Sport & Nature a ouvert le 6 mars à la place d'Avenir Pêche.
- › Le magasin FitnessBoutique a ouvert le 19 mai à la place du Relais des Producteurs.
- › Le bowling LaserBowl et son restaurant La Fabrik ont ouvert le 2 juillet.
- › Le magasin Noz a emménagé sur la zone le 27 juillet.
- › La poissonnerie La Criée d'Adeline a ouvert le 9 septembre.
- › Le Beer Factory est devenu le Beer Hoppy et a ouvert le 18 juin.

(Sur arrêté préfectoral, l'enseigne a obtenu l'autorisation d'ouvrir jusqu'à 2h du matin les vendredis et samedis soirs jusqu'au 24 novembre 2022).



BIENVENUE AUX NOUVEAUX CABOTINS

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants du village. 25 nouveaux foyers se sont fait connaître en mairie en 2021.

Lorsque vous arrivez sur la commune, ou quand vous la quittez, n'oubliez pas de le signaler au secrétariat de la mairie. Les secrétaires pourront vous conseiller en ce qui concerne les démarches à ne pas oublier et vous donner des informations utiles.



ON A PU LIRE...

Choisey était à l'honneur dans le numéro du 12 septembre de l'Hebdo 39.

Le village a fait l'objet d'un grand article dans la rubrique «Un village à la loupe».

Flashez le QR code suivant pour accéder à l'article :



HEBDO 39
Votre journal d'infos locales du Jura



L'ALBUM DES HABITANTS



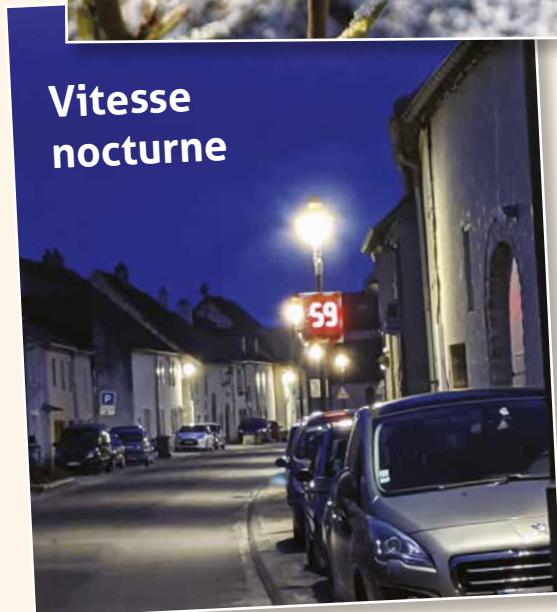
Écrin de verdure



Gelée d'avril



Après l'orage



Vitesse nocturne



Crue d'été

INFOS PRATIQUES

DU NOUVEAU POUR JOINDRE LA MAIRIE



La municipalité s'est depuis peu munie d'un téléphone portable qui permet à Madame le Maire et ses 3 adjoints d'assurer des astreintes.

Le numéro de téléphone Astreinte Elus est le : 06 77 10 87 51.

Il ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence ne relevant ni des pompiers ni des services de police et lorsque le secrétariat de mairie n'est pas joignable.

Depuis peu, il existe de nouveaux horaires d'appels en mairie, afin de permettre aux secrétaires de se dégager de grandes plages de travail. Veuillez en prendre connaissance.



Lundi : 8h30 - 10h30 / 14h00 - 16h00

Mardi : 8h30 - 10h30 / 14h00 - 16h00

Mercredi : FERMÉ

Judi : 8h30 - 10h30 / 14h00 - 16h00

Vendredi : 8h30 - 10h30 / 14h00 - 16h00

ELECTIONS 2022

Présidentielles : Dimanches 10 et 24 avril.

Législatives : Dimanches 12 et 19 juin.

Rappels :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant la veille de l'élection, c'est à dire :

- › le 4 mars 2022 pour les présidentielles,
- › le 6 mai 2022 pour les législatives.

Pour les situations particulières (personne atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré) il est possible de s'inscrire jusqu'au 10^e jour précédant le premier tour de l'élection, c'est à dire :

- › 1^{er} avril 2022 pour les présidentielles,
- › 3 juin 2022 pour les législatives.



Depuis le 6 avril 2021, il est possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

- Suite à cette demande, une référence à 6 caractères (XX11X1) vous sera envoyée par courriel.
- Le citoyen se présente au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie avec cette référence et une pièce d'identité pour faire valider sa demande de procuration.
- La référence est le seul élément nécessaire à la demande de procuration : il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire Cerfa.

Aucun justificatif, autre que la pièce d'identité n'est demandé.

INFOS PRATIQUES

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES : NOUVEAUX TARIFS

Les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes sont entrés en application depuis le 1^{er} janvier 2022. La révision des tarifs était nécessaire, car il n'existait pas de forfait de location pour les week-ends de 3 jours. La commission Animation / Cadre de vie a étudié de près les prix pratiqués par les communes voisines afin de proposer des tarifs concurrentiels.

	Coin bar (associations)	Salle entière 1 jour (*vacances et jours fériés uniquement)	Salle entière 2 jours (week-ends)	Salle entière 3 jours (week-ends)	Vaisselle /pers.
Cabotins	/	180 €* /	240 €	290 €	0,30 €
Non cabotins	/	330 €* /	450 €	540 €	0,30 €
Associations (après les 4 locations gratuites)	50 €	100 €	180 €	200 €	0,30 €
CA Grand Dole	<i>Exclusivement en semaine et en fonctions des dispos</i>	<i>Exclusivement en semaine et en fonctions des dispos</i>	/	/	/

Retrouvez tous les détails sur le site internet :

la mairie vous informe > les démarches administratives > réservation de la salle polyvalente

INSTALLATION D'UN DÉFIBRILATEUR À LA SALLE DES FÊTES

1 DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) a été installé fin novembre dans la salle des fêtes.

Naturellement, le premier geste à faire est appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.

Un décret du 4 mai 2007 autorise d'autres personnes que les secouristes, les pompiers ou les professionnels de santé à utiliser les DAE et ce grâce à leur simplicité et leur sécurité d'utilisation.



Le défibrillateur automatique permet d'attendre les secours et de gagner du temps. Il se compose de deux électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la victime, donne les consignes oralement, reconnaît automatiquement si la personne doit bénéficier d'un choc et le délivre quand c'est nécessaire.

Il n'existe aucune loi imposant une formation préalable à l'utilisation d'un DAE, mais il existe des vidéos très bien faites pour se faire une idée de la marche à suivre.

Flashez le QR code ci-contre pour en découvrir une :



DÉCHETS



Jours de collecte des déchets par le SICTOM de Dole :

- Bacs gris (ordures ménagères) : tous les vendredis.
- Bacs à couvercle jaune ou bleu (emballages) : vendredis des semaines **impaires**.

Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au samedi.

Points d'apport volontaire :

- Benne à déchets verts :
Route de Villette, direction station d'épuration.
- Bennes à verre :
Route de Villette, en face de la salle des fêtes.
Au bout de la Rue sous les Vignes.
Rue des Prairières.
Rue des Bauvrettes, à proximité de l'accès de l'hôtel.
- Bennes à papiers :
Route de Villette, en face de la salle des fêtes.
Au bout de la Rue sous les Vignes.
Rue des Prairières.
- Borne textile :
Route de Villette, en face de la salle des fêtes.



Les déchetteries du SICTOM :

Pour déposer vos déchets, vous pouvez vous rendre dans une des déchetteries du Grand Dole avec votre badge personnel d'accès.

Voici les horaires d'hiver (du 03/01/22 au 19/03/22) :

- À Brevans et Dole : du lundi au samedi, de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h45.
- À Tavaux : aux mêmes horaires, sauf le lundi matin.

Pour les particuliers, le nombre de passages gratuits par an, est de 26 ; tous types de déchets confondus. À partir du 27^{ème} apport, chaque passage sera facturé 5€ aux usagés.



BLOC NOTE

CRÛCHE

Les P'tits Écureuils
81 Route Nationale
39100 Dole
03 63 83 00 01



ASSISTANTES MATERNELLES

Sylvie Ballaré Magnin
17 Rue du Pré au Prince
06 17 55 20 56

Fatima Boumelala
60h Rue Sous les Vignes
06 27 22 95 83

Catherine Guillot
22 Place du Pasquier
03 84 70 95 53

Myriam Borne
15 Rue d'Aval
06 86 80 16 08

Sabrina Lefils
6 Rue du Pré au Prince
03 84 82 55 73 / 07 85 40 50 08

Rose-Marie Dias
4C Route Nationale
03 84 82 11 75

Sophie Touve
69 Rue Sous les Vignes (maison éclusière)
09 87 88 86 33

MÉDECIN

Jean-Noël Laurent
1 Rue des Larges Pierres
39100 Choisey
03 84 82 50 25

INFIRMIÈRES

Angéline Dury
Aline Graby
24 Rue Sous les Vignes
03 84 82 50 25
03 84 71 10 74



ALLO DOCTEUR

3966 à partir de 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés.

AGENDA



Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2022

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Vendredi 4 février	Assemblée générale	Comité des fêtes	Salle des fêtes (petite salle)
Vendredi 11 février	Assemblée générale	Patrimoine	Salle mairie (rez-de-chaussée)
Jeudi 17 février	Assemblée générale	3A	Salle des fêtes (coin bar)
Samedi 26 février	Repas	Foot (Vétérans)	Salle des fêtes
Samedi 5 mars	Repas (Fondue)	APE	Salle des fêtes
Samedi 12 mars	Repas dansant	3A	Salle des fêtes
Vendredi 17 et samedi 18 mars	Théâtre adultes	Foyer rural	Salle des fêtes
Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mars	Théâtre adultes	Foyer rural	Salle des fêtes
Lundi 18 avril	Chasse à l'œuf	Comité des fêtes	Salle de foot
Vendredi 22 avril	Conférence	Patrimoine	Salle des fêtes
Dimanche 1 ^{er} mai (ou 26 mai si pluie)	Puces	Comité des fêtes	Parking salle des fêtes

ÉTAT CIVIL

du 1^{er} juin au 31 décembre 2021



NAISSANCES

DABO Assia	16 juin
SIRE Eva	18 octobre
GAY Robin	10 novembre



MARIAGES

VIGNOT Alexis et BOURGEOIS Élodie	10 juillet
LEBOIS Antoine et CAUTARD Laëtitia	31 juillet



DÉCÈS

JACQUINOT Nathalie, née JUGE	25 juillet
------------------------------	------------



Directrice de la publication : Hélène THEVENIN **Adjointe à la communication :** Bérengère CRETIN

Equipe de rédaction : Hélène THEVENIN, Bérengère CRETIN, Angélique BERTHELON

Conception / réalisation :  LIG Dole-03 84 70 80 90  IMPRIM'VERT  CERTIFIE 100003 **Photographies :** Mairie de Choisy